

BASES DE LA TECHNOLOGIE FROMAGÈRE

STAGE N°8 - 2026 NIVEAU INITIATION

INFORMATIONS GENERALES

Date: 21/09 (13h30) au 25/09/2026 (12h00) (Semaine 39)

Durée: 4 jours – 28 heures

Formateur référent : Gilles CONTAT

Tarif: 1 360 € HT

Lieu: ENILV - LA ROCHE SUR FORON, 212, rue Anatole France,

74800 LA ROCHE SUR FORON CEDEX

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

ENIL: ENILV LA ROCHE SUR FORON

Tél.: 04 50 03 47 14 Contact: Anne PETITBON anne.petitbon@enilv.fr

ANFOPEIL

Tél.: 03.84.37.27.24 accueil@anfopeil-enil.fr





PUBLIC ET PRE-REQUIS

Personnels de production débutant ou services support, porteurs de projet ...

Toute personne intéressée par le sujet et souhaitant d'acquérir des connaissances dans le domaine ... Maîtriser les savoirs fondamentaux en français (compréhension, expression écrite, et en mathématiques : 4 opérations et fractions)

Nous consulter pour toute question relative à une situation de handicap.

Remarque : Le dispositif de FOAD / e-learning : Webalim $^{\text{TM}}$ peut être mis en œuvre pour acquérir ces pré-requis ou compléter les apports théoriques en amont ou en aval de ce stage.



CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE

En cas de nombre insuffisant de stagiaires, l'ANFOPEIL se réserve le droit d'annuler ou reporter le stage. L'information est alors transmise au plus tard 10 jours ouvrés avant le début de la date de démarrage de la formation.

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Les stages se déroulent dans les locaux de l'ENILV dans une salle équipée (vidéo, tableau blanc). Les cours théoriques sont complétés par des travaux pratiques réalisés en atelier de fabrication et en laboratoire de technologie.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Citer les principales caractéristiques du lait et des fromages
- Citer les principales étapes des fabrications fromagères et d'en comprendre le rôle
- Différencier les technologies fromagères fondamentales
- Identifier les facteurs technologiques et les moyens de contrôles permettant d'assurer la qualité du produit fini



Ce stage permet d'atteindre les objectifs pédagogiques d'un bloc de compétences du Brevet Professionnel Conducteur de ligne de production alimentaire (Code RNCP 39156). Ce stage peut ainsi être certifiant et éligible au CPF.

Nous consulter pour toute information.

ORGANISATION ET CONTENU DE LA FORMATION

Accueil des stagiaires et présentation de la formation (1 heure) Connaissances théoriques (7 heures) :

- Etude de la composition du lait sous l'angle fromager
- Caractéristiques des fromages

Les principaux schémas de fabrication utilisés en fromagerie

Connaissances appliquées (8 heures)

- Préparation des laits en fromagerie
- Les auxiliaires de fabrication : ferments, agents coagulants, flore de surface....
- La coagulation et l'égouttage : mécanismes, contrôles, accidents
- Le salage des fromages : principes et moyens mis en œuvre
- L'affinage des fromages : paramètres de maîtrise, activités microbiennes et enzymatiques
- Les rendements fromagers : contrôle, expression et paramètres de maîtrise
- Les contrôles en cours de fabrication

Technologie fromagère comparée (12 heures) :

Mise en œuvre de travaux pratiques de technologie fromagère de différentes fabrications en vue d'étudier les différents comportements du lait, du caillé, du fromage suivant les technologies lactiques, mixtes ou présure. Ces TP sont complétés par une dégustation de produits (de l'ENIL et/ou du commerce).

Synthèse et bilan de la formation

<u>Remarque</u>: Une adaptation des travaux pratiques pourra être faite en fonction des situations professionnelles rencontrées par les stagiaires.

MODALITES D'EVALUATION

Les acquis des stagiaires à l'issue des stages sont systématiquement évalués à l'aide de questionnaires de connaissances ou d'entretien avec le formateur ou de mises en pratique. La modalité mise en œuvre est fonction de la thématique et du déroulé de la formation (théorie et/ou pratique).

VALIDATION DE LA FORMATION

Une attestation de fin de formation et un certificat de réalisation sont transmis au stagiaire et/ou à son entreprise.

Les stages certifiants donnent lieu à remise d'une attestation de validation d'un bloc de compétences après délibération de la commission de certification de l'Organisme Certificateur Enil Certification.